



RENSHINKAN
Crozon - Argol - Châteaulin - Pleyben

www.renshinkan.fr

siret n° 531 734 838 00018
Chez Mireille LE GALL - 4 avenue de Busum
29570 CAMARET SUR MER - 06.12.33.81.91

SAISON 2017 - 2018

JUDO – TAISO – SELF-DEFENSE*

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

NOM de l'élève : Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

Tel. : Grade :

Adresse mail :

.....

Je m'inscris aux cours de Judo dispensés par le club RENSHINKAN JUDO.
Je joins à la présente fiche d'inscription, un **Certificat Médical** justifiant mon aptitude à la pratique du Judo, Taïso ou Self-défense, et une photo.

Le Club se dégage de toute responsabilité si le Certificat médical n'a pas été fourni en début de saison : avant la fin du premier mois d'inscription.

Fait à, le.....

Signature, (pour les élèves majeurs)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je, soussigné(e),.....

domicilié :

Tel. :

Autorise mon fils (ma fille) : né (e) le :

..... né (e) le :

..... né (e) le :

à pratiquer le Judo, Taïso ou self-défense au sein du Club RENSHINKAN

*Barrer les mentions inutiles

↳ Tournez S.V.P.

EXTRAIT DU REGLEMENT

Avant de déposer les enfants, les parents sont tenus de s'assurer de la présence de l'animateur responsable dans la salle de sport. Les modifications d'horaires des cours sont indiqués soit par affichage à la Salle, soit par le professeur.

La responsabilité du Club ne saurait en aucun cas être engagée tant que les enfants :

- ne sont pas dans la salle de Judo en présence du professeur,
- ou pris en charge par celui-ci dans le cadre du cours.

(le parking et les trottoirs d'accès ne sont pas dans la zone de responsabilité du club)

Il est rappelé aux parents qu'ils doivent venir chercher les enfants dès la fin du cours. Pour le bon déroulement de l'activité, il est demandé aux parents de ne pas assister aux cours (une exception est accordée pour les deux premiers de l'année).

Les parents autorisant leurs enfants à venir seuls, doivent l'indiquer par écrit (ci-dessous) lors de l'inscription.

TARIFS Judo – Taïso – Self-défense

- Certificat Médical
 - Inscription au Club** : 20.00 €
 - Licence : 37.00 €
- } **un chèque de 57.00 €**
} **à l'ordre du RENSHINKAN JUDO**
- Cours pour l'année** 180.00 € ☞ **à l'ordre de Stéphane LUCAS (1)**
ou en 3 chèques **de 60.00 €** (facilité de paiement par trimestre)
 - Passeport de judo : 8.00 € ☞ pour les élèves nés avant le 01.01.2006

TARIFS					
Nbre enfants	Inscription	Licence	Total Club	Cours / an	Cours / trim.
2ème enfant	30,15 €	74,00 €	104,15 €	285,00 €	95,00 €
3ème enfant	34,00 €	111,00 €	145,00 €	375,00 €	125,00 €
4ème enfant	36,50 €	148,00 €	184,50 €	450,00 €	150,00 €

L'inscription est annuelle. Le règlement par trimestre n'est qu'une facilité de paiement. Les demandes de remboursements pour arrêt de l'activité en cours d'année ne seront satisfaites que sur présentation d'un certificat médical.

**J'ai pris connaissance des extraits du règlement intérieur figurant ci-dessus.
J'autorise - n'autorise pas* - mon enfant à se rendre seul aux cours de Judo.**

SIGNATURE,

(1) à l'ordre du "Renshinkan judo" pour les inscriptions au Taïso et à la Self-défense

* barrer la mention inutile